

Les Echos.fr

Air France relance la lutte des classes affaires

Par **Bruno Trevidic** | 05/02 | 06:00

La compagnie a présenté hier le nouveau siège qui équipera les classes affaires de l'ensemble de sa flotte de Boeing 777 d'ici à début 2016.

Avec quelque 2.000 nouveaux sièges installés, à 100.000 euros l'unité, Air France entend revenir dans le peloton de tête des meilleures « business classes » parmi les compagnies aériennes mondiales.

Dix ans après, le nouveau fauteuil de la classe affaires d'Air France

Coût total
du développement
d'un siège

100.000
euros

Coût du siège nu

50.000
euros

2.102

sièges installés d'ici
à début 2016



▲ 16 pouces :
taille de l'écran tactile
haute définition

▲ 1,96 m de long
et 68 cm de large :
dimension du lit

• LES ECHOS • / SOURCE : AIR FRANCE

Quatre ans de préparatifs, des milliers de critères passés à la moulinette et un investissement total de 200 millions d'euros, soit près de 100.000 euros par siège : c'est l'effort consenti par Air France pour le lancement de sa nouvelle classe affaires, dévoilé hier à la presse à l'usine Zodiac d'Issoudun (Indre).

A lui seul, le nouveau fauteuil-lit fabriqué par l'équipementier français vaut 50.000 euros, auquel il faut ajouter les coûts du meuble, du système vidéo dernier cri de Panasonic (offrant un millier d'heures de programmes), des études, enfin de l'installation et de l'immobilisation des appareils durant l'opération. Le tout multiplié par 2102, soit le nombre de sièges de classe affaires qui équiperont progressivement les 44 Boeing 777 d'Air France à compter du 1^{er} juin prochain.

Cette refonte de la classe affaires - la première depuis dix ans - s'inscrit dans un projet global de réaménagement de l'ensemble des classes des avions aux couleurs d'Air France, de l'économie à la première classe. La nouvelle classe économie - 170 millions d'euros d'investissement - avait déjà été présentée l'automne dernier (« Les Echos » du 25 septembre 2013). La nouvelle Première sera dévoilée au printemps, en mai prochain. Au total, Air France aura ainsi investi plus de 500 millions d'euros. « *Nous ne voulions pas seulement nous remettre à niveau, mais bien reprendre l'avantage*, affirme Alexandre de Juniac, le PDG d'Air France-KLM. *Air France a des coûts élevés ; si nous ne nous battons que sur les coûts, nous serions sûrs de perdre. Nous devons nous distinguer sur le produit.* »

L'enjeu est à la hauteur de l'investissement. Si les voyageurs d'affaires ne représentent que 1,6 million sur les 15 millions de passagers long-courriers d'Air France, ils génèrent un tiers des 8,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires du secteur long-courrier. Un siège de classe

d'affaires rapporte ainsi, en moyenne, 1,2 million d'euros de chiffre d'affaires par an. Et une part encore plus importante des bénéficiaires. « *C'est la classe la plus rentable* », reconnaît Bruno Matheu, directeur général délégué chargé de l'activité passage long-courrier d'Air France.

Pari risqué

Le premier 777 doté des nouvelles cabines « éco » et « business » entrera en service en juin, sur la ligne Paris-New York. Mais le premier appareil équipé des trois nouvelles classes n'entrera en service qu'en septembre, vers New York et Hong Kong. « *Nous aurons 8 appareils équipés en fin d'année, une trentaine fin 2015 et les 44 début 2016* », précise Bruno Matheu. En revanche, aucune date n'est encore fixée pour le réaménagement des A380. Il en coûtera de 150 à 170 millions d'euros de plus. « *Nous allons le faire, car c'est notre navire amiral, assure Alexandre de Juniac. Mais nous réfléchissons encore au timing et à la possibilité de faire encore mieux.* »

Le pari est néanmoins financièrement risqué. Les nouveaux sièges, plus volumineux, se traduiront par 15 % de places en moins, ce qui retirera au total 200 sièges. « *Nous n'augmenterons pas les tarifs, promet Bruno Matheu. Nous compenserons par l'augmentation du coefficient de remplissage, l'augmentation de la demande et la possibilité de convertir une partie des sièges affaires en siège économie, en juillet-août, quand le trafic affaires est le plus faible. En enlevant trois à six rangées en business, nous pourrions récupérer jusqu'à 1.400 sièges éco.* » C'est le principe de la classe affaires « accordéon », révélé il y a peu (« Les Echos » du 29 janvier).

Bruno Trévidic (à Issoudun)

Écrit par **Bruno TREVIDIC**

Journaliste

btrevidic@lesechos.fr

Tous ses articles



Conseils de Warren Buffett

Téléchargez gratuitement les 40 règles d'or pour débuter en Bourse.



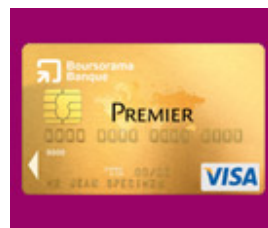
Soldes La Redoute

Profitez vite de la 3ème démarque : jusqu'à -75%* sur le Linge de Maison, je fonce !



Panneau solaire EDF ENR

EDF ENR vous accompagne tout au long de votre projet solaire et garantit vos panneaux 25 ans !



STOP aux frais bancaires!

Visa Premier gratuite + 80 € offerts à l'ouverture d'un compte ! Sans frais supplémentaires.

Publicité Ligatus

A LIRE AUSSI

La maladie surprise de Ianoukovitch crée de nouvelles incertitudes à Kiev

L'acteur Philip Seymour Hoffman retrouvé mort

Le combat d'une petite ville de Moselle pour attirer 80 emplois

Air France-KLM prêt à faire d'Etihad un partenaire stratégique

ATR veut changer de gouvernance

Tous droits réservés - Les Echos 2014